

Traitement à l'étranger

Identité

Prénom

Nom

Rue

NPA/Lieu

Pays

Date de naissance

Numéro de client

Téléphone privé

Téléphone professionnel

Portable

Objet

Maladie

Description détaillée du traitement:

Accident

Description détaillée du traitement:

Maternité

Prévention

Avez-vous contacté la centrale d'appel d'urgence?

oui non, raison?

Pourquoi n'avez-vous pas présenté votre carte d'assurance

(Ne concerne que les traitements dans les pays de l'UE)

Des prestations ont-elles été prises en charge par une assurance étatique?

oui, lesquelles?

non

Traitement à l'étranger

Avez-vous conclu une autre assurance?

Oui, une assurance accidents

Nom et adresse de l'assureur et numéro de police:

Oui, une assurance voyages et vacances

Nom et adresse de l'assureur et numéro de police:

Oui, le livret ETI du TCS

N° de police:

Oui, une autre assurance

Nom et adresse de l'assureur et numéro de police:

Non

La personne assurée autorise Sanitas à consulter les documents officiels et médicaux ainsi que les documents d'assureurs sociaux et d'assureurs privés. Par ailleurs, la personne assurée accepte que Sanitas transmette les données nécessaires au traitement des sinistres à des tiers, à savoir aux assureurs impliqués, et qu'elle recueille les informations requises auprès de ceux-ci.

Lieu et date:

Signature de la personne assurée ou de son représentant légal:

Traitement à l'étranger

Formulaire supplémentaire pour le détail des factures

Identité

Prénom

Nom

Date de naissance

Numéro de client

Factures pour traitements ambulatoires

Date du traitement	Nom et adresse de l'émetteur des factures	Diagnostic/type de traitement	Montant/monnaie

Factures pour traitements stationnaires

Traitement stationnaire = au moins 24 heures ou au moins 1 nuit à l'hôpital

Toutes les factures partielles et supplémentaires concernant le séjour hospitalier doivent être indiquées: honoraires des assistants, anesthésistes, praticiens, etc.

Date du traitement	Nom et adresse de l'émetteur des factures	Diagnostic/type de traitement	Montant/monnaie

Médicaments, moyens auxiliaires et autres

Date d'achat	Nom du médicament, du produit, forme galénique, taille de l'emballage	Montant/monnaie

Les justificatifs de l'étranger

Notice

Les bases légales et contractuelles sont également en vigueur pour les traitements à l'étranger, en particulier les principes d'économicité, d'adéquation et d'efficacité. Afin que nous puissions vérifier votre droit aux prestations, nous vous saurions gré de remplir le formulaire ci-joint.

Les points ci-après doivent être pris en compte:

- ▶ Seules les factures originales sont acceptées.
- ▶ Les simples quittances ne sont pas acceptées, le formulaire de facturation du fournisseur de prestations est obligatoire.
- ▶ Seules les factures détaillées sont acceptées. Pour l'achat de médicaments, le nom du médicament, la taille de l'emballage, la forme galénique (comprimés, suppositoires, etc.) doivent être indiqués et la prescription médicale doit être jointe.
- ▶ Les factures écrites à la main sont uniquement acceptées si elles sont lisibles.
- ▶ Pour les factures non lisibles ou en langue étrangère (exception: français, italien, portugais, espagnol ou anglais), une traduction certifiée est nécessaire.
- ▶ Conversion: veuillez joindre le justificatif de la carte de crédit avec indication du cours de change. Sans justificatif, le cours de change moyen de la banque (date de facturation) sera utilisé pour effectuer la conversion. Les frais de conversion ne sont pas remboursés.